

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 88 (1962)
Heft: 25

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève

Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne

Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.

Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrain, arch.; E. Martin, arch.

J.-C. Ott, ing.

Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.

Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.

Vaud: A. Chevallay, ing.; A. Gardel, ing.

M. Renaud, ing.; J.-P. Vuoga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,

arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

SOMMAIRE

Le barrage de Mauvoisin, par O. Rambert et A. Verrey, ingénieurs EPUL à Electro-Watt S.A., Zurich.

Considérations sur l'observation des barrages, par Maurice H. Derron, professeur à l'EPUL.

Actualité industrielle (24). — Bibliographie. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Avis à nos abonnés.

Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.

LE BARRAGE DE MAUVOISIN¹

par O. RAMBERT et A. VERREY, ingénieurs EPUL à Electro-Watt S.A., Zurich

Introduction

L'inauguration de l'aménagement hydro-électrique de Mauvoisin a eu lieu le 17 septembre 1958. Il peut paraître superflu que quatre ans après cette inauguration on revienne à cet aménagement dans un article général; toutefois, pour ceux qui ont participé au projet et à la direction des travaux de ces ouvrages importants, pour ceux aussi qui ont lutté pour la réalisation de l'avant-projet de M. Albert Maret, pour ceux enfin qui ont fait admettre l'idée d'un grand barrage voûte au moment où l'on était enclin à ne réaliser en Suisse que des barrages poids (et dans le cas de Mauvoisin le volume de béton supplémentaire aurait été de l'ordre de 50 % par rapport au volume effectivement mis en place pour un barrage voûte), le temps de la construction de Mauvoisin restera marqué de façon toute spéciale. Il est particulièrement indiqué, pensons-nous, de revenir à cet aménagement dans une publication écrite en l'honneur de M. le professeur Alfred Stucky, vu la part importante qu'il a prise lors de l'élaboration du projet du barrage de Mauvoisin, lors du calcul et de la construction comme de la surveillance de cet ouvrage remarquable.

Aperçu historique

Elaboré à partir de 1944, l'avant-projet de l'aménagement des forces hydrauliques de la vallée de Bagnes a été mis au point par la Société Electro-Watt, Entre-

RÉDACTION

Vacat

Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »

Tirés à part, renseignements

Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 28.—	Etranger Fr. 32.—
Sociétaires	» 23.—	» 28.—
Pris du numéro	» 1.60	

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 320.—
1/2 "	" 163.—
1/4 "	" 83.—
1/8 "	" 42.50

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



prises électriques et industrielles S.A., Zurich, ce qui a permis de passer à fin 1950 à la réalisation des usines de Fionnay et de Riddes, après que d'importants travaux préliminaires eurent été exécutés. En 1956, les deux centrales ont été mises en service et en 1958 le lac de Mauvoisin a été rempli pour la première fois.

Rappel des caractéristiques principales de l'aménagement de Mauvoisin

L'aménagement de Mauvoisin, dont le coût s'est élevé à 450 millions de francs environ, met en valeur les eaux de la Dranse de Bagnes entre Mauvoisin, dans le val de Bagnes, et Riddes, dans la plaine du Rhône, sous une chute totale maximum de 1490 m. Il a été réalisé en deux paliers : Mauvoisin-Fionnay, avec usine souterraine de 127 500 kW sous 474 m de chute; Fionnay-Riddes, avec usine extérieure de 225 000 kW sous 1016 m de chute. Un palier supérieur, ou usine de Chanrion, est en cours de construction ; il utilisera la chute comprise entre l'émissaire des glaciers principaux de la rive droite de la vallée de Bagnes et le niveau supérieur du lac de Mauvoisin.

Les concessions ont été accordées pour une durée de quatre-vingts ans ; elles englobent un bassin versant

¹ Cette étude est tirée du Recueil de travaux offert au professeur A. Stucky, en hommage de reconnaissance, sur l'initiative de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne, le 27 octobre 1962, l'année de son 70^e anniversaire.